



# Procès verbal

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES Compte-rendu séminaire des 12 et 13 avril 2023 à Clairefontaine

Les 12 et 13 avril 2023, la FFF a de nouveau invité les membres des CFTIS, CRTIS, les Présidents des CDTIS et les administratifs de ligue, au Centre National du Football de CLAIREFONTAINE, pour assister au 2<sup>ème</sup> séminaire sur les règlements des terrains et éclairages des installations sportives.

### Le 1<sup>er</sup> jour

#### **1<sup>er</sup> point : Le Procès éclairage**

- ° Nous avons commencé par faire un bilan des éclairages réalisés sur l'ensemble du territoire.
- ° Le bilan des matériels (Luxmètres). Nous sommes la Ligue la mieux pourvue en appareils de mesures. En ce qui nous concerne (District) nous sommes bien équipés avec 4 Luxmètres en tout.
- ° Niveau de classement requis par rapport aux différents niveaux de compétition.
- ° Puis nous avons parlé de la procédure concernant les nouvelles installations.

#### **2<sup>ème</sup> point : Stadium**

- ° Ce qui a été fait
- ° Ce qui reste à faire
- ° Les axes d'amélioration

#### **3<sup>ème</sup> point : Nouveaux formulaires**

La mise en place de nouveaux formulaires de contrôle pour les catégories : Foot à 8, Foot à 5, Beach Soccer, Foot5 Palissade.

Nous avons terminé la première journée par des questions diverses (exemple : pour constituer un dossier de demande d'avis préalable installation, que doit-on fournir ?)

### Le 2<sup>ème</sup> jour

Celle-ci a débuté par une visite organisée des installations « Michel Hidalgo ».

Puis après un retour en salle, il nous a été fait un bilan des journées d'information avec les entreprises chargées de réaliser les différents travaux de créations et d'entretiens des installations.

La FFF possède 18 CRTIS, 90 CDTIS, 662 membres bénévoles, pour un total de 30816 installations toutes disciplines confondues au 07.04.2023

Réparties en : 25176 Foot à 11

2553 Foot Réduit

2900 Futsal

144 Foot5 Palissade

43 Beach Soccer

Ensuite nous avons parlé des Gazons Synthétiques.

Le temps séparant le changement entre la création et le remplacement d'un gazon synthétique est de 12,7 ans en moyenne.

Puis il nous a été présenté un bilan des différents financements FAFA. Pour la saison 2021/2022 : 9,9 M€ pour 690 projets subventionnés, soit 14475 € de moyenne par projet.

L'anticipation de la Coupe Nationale Futsal (saison 2023/2024) nous a été projetée (règlement de la compétition, calendrier, objectif). Pour la phase d'accession de R1 Futsal (Ligue) à D2 Futsal, il est obligatoire de disposer d'une installation classée Futsal2.

Enfin, avant de clôturer ce séminaire, un dernier point a été abordé : La préparation au changement climatique.

En conclusion, ce séminaire, de l'avis général, très bien organisé, a été très intéressant et très enrichissant sur les différents thèmes abordés.

Jacques Couplet

